Conseil Formation Méditerranée

CFM-P F07-001-IR

AIPR (opérateur)

Objectifs

Préparer et exécuter les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité. Préparer et exécuter des travaux à proximité des réseaux en assurant la prévention des dommages aux réseaux et la prévention des conséquences de ces dommages pour la sécurité publique et la protection de l'environnement.

***Délai d'accès** : 48h minimum avant le démarrage de la formation et selon places disponibles. A moindre délai, CFM ne peut garantir le traitement de l'inscription.*

Public Visé

Tout public ayant besoin d'intervenir à proximité d'un réseau

Pré Requis

- Parler, écrire et lire le français
- Connaître préalablement le vocabulaire et les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains
- Notions réglementaires des décrets relatifs à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la règlementation DT-DICT
Connaître les acteurs concernés, les obligations du guide technique et des fiches techniques.
Appliquer les mesures préventives pour l'intervention à proximité de réseaux souterrains et aériens selon les risques identifiés.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Tablette
- Interface de Test
- Livrable
- Support power point
- Films et vidéos

Méthodes pédagogiques :

- Démonstrative avec présentation de contenu de formation
- Participative sur le questionnement et le partage d'expérience

Parcours pédagogique

Bloc 1 : Documentaire

- Qu'est ce que la DT
- Qu'est ce que la DICT?
- Qu'est que l'AIPR?

Bloc 2 : Acteurs

- Les acteurs responsables de projet
- Le maitre d'ouvrage
- Le maitre d'oeuvre
- L'entreprise principale

Bloc 3 : Les procédures

- Procédures pour les responsables de projet avant les chantiers
- Procédures exécutants avec les chantiers
- Procédures de réalisation au cours du chantier
- Identification des différents types de réseaux
- Anticipation et gestion des risques
- Maintien des marquages et piquetages

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur AIPR CONCEPTEUR

Conseil
Formation
Méditerranée

Méthodes et modalités d'évaluation

Test théorique QCM sur la plateforme réglementaire AIPR de l'Etat (Arrêté du 21/12/2022)
Test de 30 questions aléatoires (QCM) avec un objectif minimal de 60% de bonnes réponses en 1 heure.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande au responsable Handicap

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

Groupe de 1 à 10

https://cfm.mp-formation.fr/formation-aipr-operateur

Contactez-nous !

Bruno BOURGLAN **Tél. :**
Directeur **Mail : b.bourglan@c-f-m.fr**